

**COMMUNIQUE DE PRESSE DU CHU DE TOULOUSE**  
Toulouse le 2 Novembre 2010

**Le CHU de Toulouse apporte des précisions concernant les conditions de travail et les effectifs de l'Hôpital des Enfants :**

Tout au long de l'année, l'activité de l'Hôpital des Enfants est soutenue et exige des effectifs définis et adaptés. En effet, la spécificité de la prise en charge des enfants exige des ratios soignants-patients plus élevés que dans les spécialités adultes.

L'absentéisme (dont 29 congés maternité connus à ce jour) est une donnée prise en compte dans l'organisation du travail et dans la gestion des ressources humaines. L'été dernier, les mesures prises ont permis aux agents qui le souhaitaient, de bénéficier de 3 semaines de congés.

La politique de recrutement et de remplacement mise en place ces dernières années a justement permis **une baisse importante de l'absentéisme entre 2009 et 2010**, qui se traduit par une souplesse de fonctionnement.

D'autres mesures comme les équipes spécifiques affectées aux remplacements, des effectifs supérieurs à ceux requis dans certaines unités comme les blocs opératoires, le recours à l'intérim et le paiement des heures supplémentaires, garantissent le bon fonctionnement de l'Hôpital des Enfants.

L'entrée dans l'hiver va entraîner la mise en place de plans hivernaux et comme chaque année, une vingtaine d'agents supplémentaires sera affectée durant plusieurs mois à l'Hôpital des Enfants afin de faire face à ce surcroît d'activité épidémique.

A travers ces différentes actions, le CHU de Toulouse témoigne de sa grande vigilance et de son attention continue vis-à-vis des personnels et de l'activité de pédiatrie tout entière.